



Traversée d'un cratère de volcan avec un âne

Location âne 1 jour dans les Monts d'Ardèche



Les ânes de Farfara



Insolite, cette randonnée avec un âne vous fait traverser un **l'ancien cratère de volcan de la Vestide du Pal** au cœur des **Monts d'Ardèche**. Sur cette partie des montagnes du massif central, le volcanisme est omniprésent. Vous suivrez aussi une partie de la ligne de partage des eaux où de **magnifiques paysages sur les vallées** des Cévennes Ardéchoises s'offrent à vous.

Prix :

Formule 1 jour de 9h à 17h : **60 € / âne** pour 4 à 5 personnes

Le prix comprend

- Un âne
- Le matériel de portage : 1 bât et les sacoches
- Le matériel d'attache
- Les explications de la conduite de l'âne
- L'accès au parcours ludique de guidage d'âne
- Un topo-rando
- Une carte des sentiers de randonnées

+

PROGRAMME ET ITINERAIRE DE RANDONNEE

Durée :

- 1 jour de 9h à 17h

Rendez - vous : à 9h à la **location d'âne " Les ânes de Farfara"***, ferme de Pré Lafont au col de la Barricaude, 888 route de la Brousse, commune de Burzet 07450.

La ferme est en dehors du village (14 km du centre village) et plus proche du village de Sagnes et Goudoulet (4 km).

Traversée d'un cratère de volcan avec un âne

Après le briefing de départ pour bien mener son âne en randonnée, vous faites vos premiers pas sur le parcours ludique de guidage des ânes.

La randonnée suit rapidement le GR[®]7 et vous rejoignez, avec votre âne, les crêtes et le partage des eaux vers l'ancienne ferme d'Autuche. Entre forêt et pâturages, une belle piste forestière contourne le cratère de la Vestide du Pal. Après le hameau du Pal, vous entrez dans le cratère où la forêt a colonisé une partie des terres. Après la montée du Cros du Loup et une petite pause pour toute la famille et votre âne, la randonnée continue vers le ruisseau du Prat Sauvage où vous retrouvez le GR[®]7.

Distance : 14 km, 5h de marche effective. M : 280 m, D : 280 m.

RANDONNEE EN LIBERTE

Cet itinéraire s'effectue sans accompagnateur et sous votre propre responsabilité. Nous vous fournissons toutes les indications et la logistique nécessaires au bon déroulement de votre randonnée. Vous devez être capable d'autonomie en jugeant de vos forces et en appréciant des situations inattendues (fatigue, météo, présence d'animaux, modification du terrain etc...).

Nous déclinons toute responsabilité en cas d'erreur de votre part concernant l'orientation (erreur ou changement d'itinéraire) ou la gestion du temps (départ trop tardif le matin, pause pique-nique trop longue...).

GROUPE

Un âne pour 2 à 5 personnes.

Participants

A partir de 10 ans.

NOTRE COMPAGNON DE RANDONNEE : L'ANE

Une randonnée avec un âne, comment ça se passe ?

En premier lieu : le plaisir. Avant d'être un porteur, l'âne est un compagnon de voyages et randonnée. Avis à ceux qui voudraient prendre un âne uniquement parce qu'ils en ont plein le dos de porter leur sac. Choisissez une autre formule de portage. Tout au long de votre périple, il saura particulièrement apprécier câlins et marques de tendresse et saura vous témoigner les siens en retour. Vous le constaterez très vite, des liens se nouent entre vous et votre âne. Quant aux enfants, n'en parlons pas, ils sont conquis au premier contact. Qui plus est, d'un naturel facétieux et comédien, l'âne saura vous distraire par ses qualités de comique. Il délie les langues et vous ouvre les portes. Bref, il donne une âme à votre randonnée.

Deuxièmement : le rythme. Là aussi de nombreuses bêtises se racontent à ce sujet. Rappelons-le, un âne avance d'un pas sûr à entre 2.5 et 4 km/h. Vous souhaitez réaliser des performances sportives et des records de vitesse :

ne partez pas avec un âne ! L'intérêt de randonner avec un âne, c'est justement ce rythme : il est lent et régulier. Il vous permettra d'apprécier la rando, les paysages, la faune, la flore... L'occasion de souffler, de prendre son temps. Et surtout, c'est un rythme idéal pour les enfants !

Equipement de portage et vos bagages :

Chaque âne est équipé d'un bât constitué de deux grandes poches d'une contenance totale de 120 à 130 litres (soit l'équivalent de deux sacs à dos). Par ailleurs, il est possible de disposer, au-dessus de ces deux poches, des objets encombrants comme des vêtements, sacs de couchage...

Pour ce faire, prévoir d'apporter des sangles fines ou sandows. Le poids portable par l'âne sera donc de 35 à 40 kg. L'éventuel excédent devra être porté par vous-même.

Pour remplir au mieux les grandes poches, nous recommandons vivement l'utilisation de grands sacs plastiques (sacs poubelle par exemple) ou des petits sacs en toile souple. Sachez qu'il est toujours mieux d'avoir quatre, cinq ou six petits contenants plutôt que deux gros sacs peu pratiques pour les grandes poches. Un éventuel excédent de bagages pourra toujours, de toute façon, rester à l'hébergement de départ.

Même si l'âne est là pour porter vos bagages, prévoyez tout de même un ou deux petits sacs à dos pour y loger la gourde, votre bourse et tous objets fragiles, comme par exemple un appareil photo.

PORTAGE DES ENFANTS PAR LES ANES

Pendant les randonnées en liberté ou en formule location sans guide, c'est sous votre entière responsabilité que l'enfant monte sur l'âne.

NB : Notre activité n'est pas de l'équitation, mais du transport.

ACCES

En voiture

Utiliser la carte MICHELIN 331 Local Ardèche - Haute-Loire.

- Si vous arrivez par Aubenas :

Vous sortez d'Aubenas en direction du Puy-en-Velay par la N102. Au village de la Bégude, vous prenez direction Vals les Bains par la D578 jusqu'au village et col de Mézilhac. Vous tournez à gauche au col en direction de Lachamp Raphaël sur la D122. Vous traversez Lachamp Raphaël puis vous prenez direction Le Mont Gerbier de Jonc. A Bourlatier, vous tournez à gauche en direction de Sagnes et Goudoulet. A la prochaine intersection, vous tournez à gauche en direction de Sagnes et Goudoulet. Traverser le village en direction de Burzet. 4,5 km après, vous passez le col de la Barricaude, prendre la petite route à droite devant l'abri en ruine. Faire 800 mètres, la ferme se trouve sur le bord de la route avec des volets bleus.

- Si vous arrivez par le Puy-en-Velay :

Vous sortez du Puy-en-Velay et vous prenez la D15 direction Valence, puis la D535 direction le Monastier sur Gazeille. Après avoir traversé le Monastier Sur Gazeille, vous restez sur la D535 puis la D631 en direction de Les Etables. Après les Etables, continuer en direction du Mont Gerbier de Jonc puis suivre Lachamp Raphaël et Sagnes et Goudoulet. A Bourlatier, vous tournez à droite en direction de Sagnes et Goudoulet. A la prochaine intersection, vous tournez à gauche en direction de Sagnes et Goudoulet. Traverser le village en direction de Burzet. 4,5 km après, vous passez le col de la Barricaude, prendre la petite route à droite devant l'abri en ruine. Faire 800 mètres, la ferme se trouve sur le bord de la route avec des volets bleus.

Accès sur site internet : <http://www.massif-central-randonnees.com/infos-pratiques/acc%C3%A8s-plan-localisation>

Coordonnées GPS :

- Lat. : N 44.76738° / Long. : R 4.20830°
- UTM X 0595617 / Y 4957819 Zone 31

QUI SOMMES-NOUS ?



La location d'âne "Les ânes de Farfara" est une enseigne de l'agence Massif Central Randonnées+ (MCR+). Agence locale de randonnées, séjours, services et location d'ânes qui est située à 1200 mètres d'altitude sur la bordure orientale du massif central dans les monts d'Ardèche et plus exactement sur le partage des eaux et à proximité immédiate du GR®7. L'agence est indépendante et œuvre fortement et localement au développement touristique, économique et social dans les monts d'Ardèche et sur le territoire des sources de la Loire. Fort de son expérience, elle vous propose aussi des randonnées dans tout le massif central : chaîne des Puys, Cantal, Cévennes, le chemin de R.L. Stevenson, les gorges du Tarn, ...

L'agence est membre de la Fédération Nationale des Anes et Randonnées.

LA FEDERATION NATIONALE DES ANES DE RANDONNEES

Historique : c'est une histoire vieille de plus de 30 ans : 10 passionnés des ânes qui se retrouvent autour d'une table pour redonner à cet animal d'exception, presque oublié, une place de choix dans la société de loisirs : après avoir été pendant longtemps compagnon de l'homme dans le travail, quand ce n'était pas bête de somme, l'âne est promu au titre « d'accompagnateur de randonnée » !

Ces âniers ont décidé d'essayer de vivre de leur passion en basant avant tout leur fonctionnement sur des principes solidaires où croissance et profit ne sont pas les objectifs premiers.

Pour ces hommes et ces femmes le respect de l'âne est primordial ; il y a aussi l'attachement à leur région, leur amour de la nature et des beaux paysages.

C'est selon ces principes que va être créée "l'association des âniers réunis" qui deviendra plus tard "la Fédération Nationale Ânes et Randonnées" (FNAR)

La fédération défend un tourisme de qualité et une économie rurale traditionnelle vivante, soucieuse de vraies rencontres et de découvertes authentiques.

Les âniers de la FNAR s'engagent à respecter **une charte de qualité** qui définit les règles d'éthique et de bonnes pratiques de la profession.

Tout nouvel adhérent, ânier confirmé, débutant ou porteur de projet sera préalablement accompagné par un « parrain » qui s'assurera que ses pratiques sont conformes à la charte. Sa candidature sera présentée et validée lors de l'assemblée générale annuelle.

La FNAR est aussi un lieu d'échange entre des professionnels qui y partagent savoirs et expériences.

Aujourd'hui la FNAR est forte de plus de 60 âniers, tous professionnels confirmés de la randonnée, plus de 1200 ânes soit plus de 2400 grandes oreilles qui arpentent les chemins de toutes les régions de France, voir même ceux du Portugal, et qui ont accompagné à ce jour plus de 25 000 familles de randonneurs !

Le budget de la FNAR est exclusivement financé par les cotisations de ses membres. France Ânes et Mulets apportant son soutien financier à des actions de communication (salon de l'agriculture, documents ...)

La FNAR est gérée en collectif, les décisions sont prises ensemble lors de l'AG qui a lieu en automne, organisée chaque année par un ânier différent. Les plus anciens ont déjà fait le tour de France !

En résumé, la FNAR c'est :

- Un animal à découvrir absolument : 2 grandes oreilles, 4 pieds sûrs et un dos solide pour porter vos rêves.
- Des âniers à rencontrer absolument : ce sont des professionnels de la randonnée, désireux de partager leur passion et un moment de détente en votre compagnie.
- Un remède contre le stress à tester absolument : osez des vacances différentes ou vous pourrez lâcher prise.



CHARTRE ÂNES ET RANDONNÉES



..... LA PARTICIPATION A LA FNAR, C'EST UN ENGAGEMENT.

La fédération nationale "Ânes et Randonnées" est un réseau réunissant des professionnels de la randonnée avec ânes bâtés. Ce réseau est composé de petites structures participant à la vie économique rurale et qui tendent vers un tourisme écologique et responsable. Des rencontres annuelles permettent de partager nos expériences et nos connaissances afin d'améliorer notre métier et d'offrir le maximum de sécurité et des prestations de qualité.



■ Nos ânes

- Nous nous engageons à avoir des animaux en bonne santé, nourris, éduqués et habitués à la randonnée et au portage.
- à confier chacun de nos ânes en fonction de son caractère, de ses qualités et capacités
- à assurer une retraite convenable à nos vieux ânes
- à avoir une réflexion sur l'impact de nos élevages sur l'environnement



■ Nos randonnées

- Nous nous engageons à proposer des itinéraires adaptés au passage des ânes
- en faisant si nécessaire des reconnaissances au préalable
- à utiliser un matériel adapté et en bon état
- à composer des circuits de randonnées adaptés aux capacités de chacun
- à transmettre les connaissances pratiques nécessaires au bon déroulement de la randonnée (livret de conduite d'un âne, cartes, fiches techniques...)
- à honorer nos engagements publicitaires (tarifs, qualité des prestations)

■ Nos clients

- s'engagent à être acteurs de leurs vacances en s'assurant avec nous de bien définir leurs choix et mesurer leurs capacités
- s'engagent à respecter nos conseils, à suivre nos itinéraires et à s'occuper correctement des ânes que nous leur avons confiés
- à avoir un comportement attentif à l'environnement et respecter les populations locales



NIVEAU : Cotation de cette randonnée : **ASSEZ FACILE** – E 2/5– T 2/5 – R 2/5

Niveau détaillé de la randonnée suivant la cotation de la Fédération de Française de Randonnées Pédestres

EFFORT Cotation de cette randonnée = 2/5

-  **1. FACILE.** La randonnée pédestre est sans difficulté physique. Ce niveau correspond aux promenades et aux balades ainsi qu'aux parcours Rando Santé®.
-  **2. ASSEZ FACILE.** La randonnée pédestre présente peu de difficulté physique. Ce niveau correspond aux promenades et à de petites randonnées.
-  **3. PEU DIFFICILE.** La randonnée pédestre nécessite un certain engagement physique qui reste toutefois mesuré. Ce niveau correspond à des randonnées pédestres modérées.
-  **4. ASSEZ DIFFICILE.** La randonnée pédestre présente des difficultés et nécessite un engagement physique certain. Ce niveau correspond à des randonnées pédestres plus soutenues.
-  **5. DIFFICILE.** La randonnée pédestre présente des difficultés et nécessite un engagement physique important. Ce niveau correspond à des randonnées pédestres très soutenues.

TECHNICITE Cotation de cette randonnée = 2/5

-  **Niveau 1 : FACILE.** Itinéraire ou portion d'itinéraire ne présentant aucun ou quasiment aucun obstacle particulier, ni aucune ou quasiment aucune difficulté de progression (ex : parcours urbain). La pose du pied s'effectue à plat, en tout endroit du support.
-  **Niveau 2 : ASSEZ FACILE.** Itinéraire ou une portion d'itinéraire présentant des obstacles *d'une taille inférieure ou égale à la hauteur de la cheville*. La pose du pied s'effectue en recherchant des zones « à plat », ou « confortables » du support, assez facilement repérables.
-  **Niveau 3 : PEU DIFFICILE.** Itinéraire ou une portion d'itinéraire présentant au moins un obstacle *d'une taille inférieure ou égale à la hauteur du genou*. La pose du pied s'adapte à l'irrégularité du support. Le placement des appuis se fait sur les zones de meilleure adhérence.
-  **Niveau 4 : ASSEZ DIFFICILE.** Itinéraire ou une portion d'itinéraire présentant au moins un obstacle *d'une taille inférieure ou égale à la hauteur de la hanche*. La pose du pied (pointe ou talon) s'adapte à l'irrégularité générale du support. L'utilisation des bâtons est nécessaire à l'équilibration.
-  **Niveau 5 : DIFFICILE.** Itinéraire ou une portion d'itinéraire présentant au moins un obstacle *d'une taille supérieure à la hauteur de la hanche*. Les franchissements nécessitent l'utilisation des mains. Les passages peuvent ou sont sécurisés par des équipements. Les bâtons peuvent être une gêne à la progression.

RISQUE Cotation de cette randonnée = 2/5

-  **1 : FAIBLE.** Niveau faible de risque d'accidents (consécutifs à une chute ou glissade). La configuration du terrain ne présente pas d'accident de relief notable. L'exposition au danger peut être qualifiée de « mineure ». Les blessures sont possibles mais bénignes (exemples : chemin blanc en forêt, voie verte, itinéraires urbains avec aménagements piétonniers, itinéraires ruraux sans accidents de terrain marqués...).
-  **2 : ASSEZ FAIBLE.** Niveau assez faible de risque d'accidents (consécutifs à une chute ou glissade). La configuration du terrain peut présenter quelques accidents de relief notables. L'exposition au danger demeure toutefois limitée. Les blessures sont possibles mais mineures (exemples : chemin au relief assez marqué avec présence possible de talus, luxation et entorses possibles en cas de chute...).
-  **3 : PEU ÉLEVÉ.** Niveau peu élevé de risque d'accidents (consécutifs à une chute ou glissade). La configuration du terrain présente des accidents de relief notables. L'exposition au danger peut être qualifiée de possible et avérée (exemple : itinéraire de moyenne montagne exposant le randonneur sur certains passages à de graves blessures (fractures...)).
-  **4 : ASSEZ ÉLEVÉ.** Niveau assez élevé de risque d'accidents (consécutifs à une chute ou glissade). La configuration du terrain présente des accidents de relief marqués. L'exposition au danger peut être qualifiée de forte. Les possibilités de blessures graves sont réelles et multiples. Le danger de mort est possible (exemple : itinéraire de randonnée de montagne présentant des passages délicats à fort dévers, pentes raides exposées multiples, présence de barres rocheuses...).
-  **5 : ÉLEVÉ.** Niveau élevé de risque d'accidents (consécutifs à une chute ou glissade). La configuration du terrain présente des accidents de relief très marqués et d'envergure. L'exposition au danger peut être qualifiée de « maximale ». Le danger de mort est certain en cas de chute (exemple : itinéraire de type alpin avec engagement physique total, falaises, barres rocheuses multiples, itinéraires pouvant être équipés...).

MATERIEL A PREVOIR

Pour la randonnée

- Chaussures de randonnées montantes et étanches ou chaussures sport nature
- Sac à dos pour vos affaires personnels et fragile (appareil photo, téléphone, portefeuille, ...)
- Vêtement contre la pluie
- Coupe-vent
- Veste polaire
- Pantalon si vous arrivez en short
- Lunettes de soleil
- Protection lèvres et peau
- Chapeau ou casquette

Pour vos bagages qui seront portés par l'âne

- Sac souple et étanche pour mettre dans les sacoches des ânes.
- **Poids maximum 10 kg / pers**

Pour vos besoins en cours de randonnée

- Papier toilettes biodégradable
- Savon biodégradable ou gel nettoyant

Indispensable

Petite pharmacie personnelle

- Désinfectant
- Pansement adhésif
- Compresse
- Elastoplaste
- Double peau pour les ampoules
- Calmant piqures insectes

Divers : Sandales, bâtons de marche, appareil photo, maillot de bains ...

Conditions de vente

La location d'un âne programmes sous-entend l'acceptation des conditions générales de vente régissant les rapports entre l'agence de location et le locataire.

CONDITIONS GENERALES DE VENTE / LOCATION

LOCATION

Une location est prise en compte à réception d'un bulletin d'inscription signé et accompagné d'un acompte de 30% ou d'un achat par internet.

ASSURANCES

Notre assurance responsabilité civile exploitation n'est engagée qu'en cas de faute inexcusable de notre part, dommages corporels, matériels et immatériels consécutifs. Toutes personnes accompagnants les randonnées avec ânes, ne seront pas prises en compte par notre assurance et ni les enfants susceptibles de monter sur nos animaux. Il est demandé aux locataires d'avoir une assurance personnelle, accidents et responsabilité civile générale.

Art.1384 du code civil : « Nous sommes responsables non seulement du dommage que l'on cause par son propre fait, mais encore de celui qui est causé par le fait des personnes dont on doit répondre, ou des choses que l'on a sous sa garde. »

Art.1385 du code civil : « Le propriétaire d'un animal, ou celui qui s'en sert pendant qu'il est à son usage, est responsable du dommage que l'animal a causé, soit que l'animal fût sous sa garde, soit qu'il fût égaré ou échappé »

ANNULATION

Quelle que soit la raison de l'annulation, il y a nécessité de prévenir Massif Central Randonnées* le plus rapidement possible par une déclaration écrite (lettre ou email).

Les frais d'annulation sont les suivants :

- | | |
|---------------------------|------------------------------|
| - de 14 jours à 8 jours : | 25% du montant de l'acompte |
| - de 7 jours à 2 jours : | 75% du montant de l'acompte |
| - Moins de 48 heures : | 100% du montant de l'acompte |

DROIT A L'IMAGE

Lors d'un séjour ou toutes autres activités et sans contre-indication de la part du client, ce dernier accepte de céder ses droits à l'image, où il figure ainsi que ses ayants droits, à l'agence et autorise cette dernière à les utiliser sur tous ses supports de communications (site internet, presse, TV, réseaux sociaux, flyers, ...) ainsi que la diffusion vers d'autres organismes avec qui elle collabore (office de tourisme, institutions, agence de voyages, ...).

SEJOUR AVEC UN ANE

Pour les séjours comprenant la location d'un âne, le client devra remplir un contrat spécifique de location d'âne qui lui sera remis au moment du départ. Ce contrat stipule la mise à disposition de l'âne et les responsabilités du client/loueur. Une caution sera demandée.

RESPONSABILITÉ

Massif Central Randonnées* ne peut en aucun cas se substituer à la responsabilité personnelle des adhérents, particulièrement en ce qui concerne les formalités de police et de santé et ceci à tout moment du voyage. D'autre part, agissant en qualité d'organisateur de randonnées, nous devons utiliser les services de divers prestataires (propriétaires de gîtes, organismes réceptifs, transporteurs...) Massif Central Randonnées* ne peut être confondue avec ces derniers qui conservent leur responsabilité propre.

Enfin, tout séjour, voyage, randonnée, location interrompu ou abrégé sur décision du client et pour n'importe quelle cause que ce soit, ne peut donner lieu à remboursement partiel.

CONTESTATION Tout litige ou contestation est du ressort exclusif du Tribunal de Commerce d'Aubenas.

Contrat de location d'ânes – Les ânes de Farfara



Nom du locataire		Prénom		Date de naissance	
Adresse			Code postal		Ville
N° portable			N° Téléphone		
Mail					
Nbre adulte			Nbre enfants		

DUREE ET TARIF DE LOCATION

Durée	Tarif	Ane :	Ane :	Ane :	Total	Règlement

Date départ		Heure départ		Date retour		Heure retour	

MATERIEL FOURNI

Descriptif	Sortie	Retour
Licol - longe		
Tapis		
Tapis		
Bât		
Sacoche x2		
Topo-guide		

Descriptif	Sortie	Retour
Cure pied		
Brosse		
Corde		
Matériel de clôtures		
Trousse de soins		
Carte IGN		

En cas de perte ou de détérioration de ce matériel, un remboursement partiel pourra vous être facturé.

Pour tous déplacements du loueur dont l'âne ne serait pas mis en cause (erreur d'itinéraire, abandon de la randonnée, ...), des frais de déplacements seront facturés.

ASSURANCE

Notre assurance responsabilité civile exploitation n'est engagée qu'en cas de faute inexcusable de notre part, dommages corporels, matériels et immatériels consécutifs. Toutes personnes accompagnants les randonnées avec ânes, ne seront pas prises en compte par notre assurance et ni les enfants susceptibles de monter sur nos animaux. Il est demandé aux randonneurs d'avoir une assurance personnelle, accidents et responsabilité civile générale.

Art.1384 du code civil : « Nous sommes responsables non seulement du dommage que l'on cause par son propre fait, mais encore de celui qui est causé par le fait des personnes dont on doit répondre, ou des choses que l'on a sous sa garde. »

Art.1385 du code civil : « Le propriétaire d'un animal, ou celui qui s'en sert pendant qu'il est à son usage, est responsable du dommage que l'animal a causé, soit que l'animal fût sous sa garde, soit qu'il fût égaré ou échappé »

Je soussigné,, assure avoir bien pris connaissance des conditions de vente et du contrat.

Date :

Signature :

Massif Central randonnées+

Olivier Mathis – Pré Lafont (Montagne Ardéchoise col de la Barricaude) – 07450 BURZET / Tél. : 06 78 17 26 00 / courriel : contact@mcr-rando.com

N° Siret 820 273 951 RCS Aubenas - N° immatriculation tourisme : IM 007170001 – RC : 107 482 250